

---

## Billet du président

*novembre 2005 à octobre 2006*

---

Le mot du président :

Grâce à l'engagement sans faille de la direction et du personnel, la première année de fonctionnement du Ceras a été un succès. Un grand merci à tous.

Par l'augmentation du nombre d'enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, notre fondation a atteint la limite de ses possibilités avec la dotation en personnel actuelle. Comme pour les années passées, une gestion rigoureuse de l'institution a permis de diminuer les montants à charge des cantons et de participer ainsi à l'effort de rétablissement des finances. Cependant, à l'avenir aussi, nous défendrons en priorité la qualité des prestations offertes à nos pensionnaires, afin de leur permettre d'accroître leurs chances d'accéder à une vie digne et la plus harmonieuse possible.

En effet, depuis près de quarante ans, grâce au soutien des associations de parents notamment, notre fondation a travaillé loyalement de manière la plus économique possible avec les cantons. Dans la situation financière difficile d'aujourd'hui, nous sommes évidemment disposés à participer activement à la recherche d'économies, mais cela doit se faire dans un esprit de collaboration et de respect mutuel, afin que la qualité des prestations à fournir ainsi que l'énorme travail de notre fondation et de ses membres soient pris en compte et reconnus.

Pour terminer, je voudrais souhaiter une cordiale bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de Fondation, constitué d'associations représentants les parents (Cerebral, par ses groupements régionaux Neuchâtel, Jura bernois et Jura, Dysphasie.ch), de Pro Infirmis, du service de l'enseignement spécialisé du canton de Neuchâtel, de la ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que des cantons de Neuchâtel, Berne et Jura. D'ores et déjà, je remercie les membres de participer aux travaux et aux choix stratégiques que la situation sociale en constante évolution ainsi que la situation financière ne manqueront pas de nous imposer.

Les Reussilles, septembre 2006

Le président : Antoine Bigler